

SASU INAA FORMATION & CONSEIL

Organisme de Formation Professionnelle
4 Allée Jean Paul Sartre 77186 NOISIEL
918 199 928 R.C.S Meaux
APE : 8559A
☎ 01 76 41 12 88
✉ contact@inaaformation.fr
🌐 <https://www.inaaformation.fr>



ATTESTATION DE FORMATION SPÉCIFIQUE EN HYGIÈNE ALIMENTAIRE ADAPTÉE À L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COMMERCIALE

(Décret n°2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire de certains établissements de restauration commerciale et arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale)

*INAA Formation & Conseil, autorisé à mettre en œuvre la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale en application de l'arrêté IDF-2026-02-01-00001 du 25 février 2026.
(Liste des organismes disponible sur le site de la DRIAAF d'Ile-de-France)*

Je soussignée Madame IMRANA ASGHAR en qualité de Présidente de l'organisme SAS INAA Formation & Conseil, atteste par la présente que **Madame Muriel PERIGAUD,**

A suivi la formation professionnelle : hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale

qui s'est déroulée du 10/06/2026 au 12/06/2026, en MIXTE (10h en ligne et 4h en présentiel au 4 Allée Jean Paul Sartre 77186 NOISIEL)

Les objectifs de formation visés sont :

- Ce référentiel permet de mettre en place la formation destinée à des personnels d'entreprises de restauration commerciale pour qu'ils puissent acquérir les capacités nécessaires pour organiser et gérer leurs activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction du client.

- Il est constitué d'un référentiel de capacités qui identifie les activités que les stagiaires doivent être capables de réaliser à l'issue de la formation.

Il est suivi d'un référentiel de formation dans lequel se trouve la liste des savoirs associés permettant d'aboutir aux objectifs de formation.

- Conformément à l'article 2 du règlement susvisé, l'hygiène alimentaire s'entend comme l'hygiène des denrées alimentaires, à savoir les mesures et conditions nécessaires pour maîtriser les dangers et garantir le caractère propre à la consommation humaine d'une denrée alimentaire compte tenu de l'utilisation

SASU INAA FORMATION & CONSEIL

Siège social : 4 Allée Jean Paul Sartre, 77186 NOISIEL
Tel : +33 (0)1.76.41.12.88 Courriel : contact@inaaformation.fr
Siret n° 918 199 928 00014
Numéro de TVA intracommunautaire : FR04918199928
🌐 <https://www.inaaformation.fr>

Organisme enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 11 77 07 94 977 auprès de la région IDF (Ne vaut pas agrément de l'État)

SASU INAA FORMATION & CONSEIL

Organisme de Formation Professionnelle
4 Allée Jean Paul Sartre 77186 NOISIEL
918 199 928 R.C.S Meaux
APE : 8559A
☎ 01 76 41 12 88
✉ contact@inaaformation.fr
🌐 <https://www.inaaformation.fr>

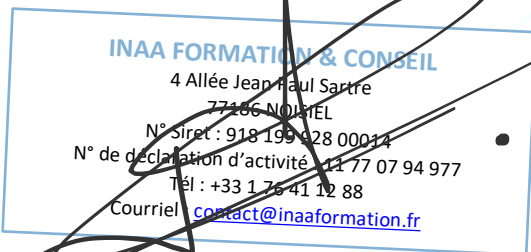


prévue.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À Noisiel, en date du 12/06/2026

Madame Imrana ASGHAR
Présidente SAS



FORMATION

SASU INAA FORMATION & CONSEIL

Siège social : 4 Allée Jean Paul Sartre, 77186 NOISIEL
Tel : +33 (0)1.76.41.12.88 Courriel : contact@inaaformation.fr
Siret n° 918 199 928 00014
Numéro de TVA intracommunautaire : FR04918199928
🌐 <https://www.inaaformation.fr>

Organisme enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 11 77 07 94 977 auprès de la région IDF (Ne vaut pas agrément de l'État)